

LA PHYSIOCRATIE DANS L'EUROPE DES LUMIÈRES
Circulation et réception d'un modèle de réforme de l'ordre juridique et social

PHYSIOCRACY IN EUROPE OF THE ENLIGHTENMENT
Movement and Reception of a Model of Reform of Legal and Social Order

Thérènce Carvalho

Thèse, Droit, Rennes 1, 2016, 739 pages.

Thèse de doctorat préparée sous la direction de Monsieur Anthony Mergey, professeur à l'Université Panthéon-Assas - Paris II, et soutenue le 21 novembre 2016 à Rennes devant le jury présidé par Monsieur Sylvain Soleil, professeur à l'Université de Rennes 1, et composé de Madame Anne Rousselet-Pimont, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Monsieur Éric Gojosso, professeur à l'Université de Poitiers et doyen honoraire de la Faculté de droit et des sciences sociales (rapporteur), et Monsieur Laurent Reverso, professeur à l'Université de Toulon (rapporteur).

Obtention de la mention Très honorable, avec les félicitations du jury à l'unanimité et l'autorisation de reproduire la thèse en l'état.

Résumé

Au siècle des Lumières, la physiocratie constitue un paradigme attractif qui propose un modèle universel et original de réforme de la société d'Ancien Régime. À compter des années 1760, les idées portées par cette doctrine politique, économique et juridique circulent à travers tout le continent européen et sont accueillies avec plus ou moins d'attention par les souverains et les élites éclairées. Les propositions du mouvement emportent l'adhésion de certains grands d'Europe et suscitent l'enthousiasme de nombre d'intellectuels, diplomates et administrateurs étrangers. Ouverts à l'esprit du temps, plusieurs monarques et ministres de haut rang décident de recourir à la physiocratie dans le cadre de leurs réformes du droit commercial, de la fiscalité, de l'organisation du travail, de l'agriculture, de l'administration territoriale ou de l'instruction publique. De même, la théorie du despotisme légal conjuguée au triptyque jusnaturaliste « liberté, propriété, sûreté » offre un modèle propice à la régénération de l'État et à la reconnaissance des droits fondamentaux. Or, dans d'autres contrées européennes, la physiocratie est reçue avec scepticisme ou indifférence par certains princes, ministres ou penseurs souvent proches du pouvoir. Bien qu'en quête de solutions réformatrices, ces gouvernants ne recourent alors qu'avec parcimonie aux préceptes de l'école, quand ils ne les rejettent pas purement et simplement au prétexte de leurs effets perniciose pour l'ordre social traditionnel.

Mots clés : Physiocratie, Europe, Lumières, Absolutisme éclairé, Modèle juridique et politique.

Abstract

During the Age of the Enlightenment, physiocracy established an attractive paradigm which proposed an original and universal model of reform of society under the Ancien Régime. From the 1760s onwards, the ideas carried by this political, economic and legal doctrine spread across the entire continent of Europe and attracted the attention to a greater or lesser extent of sovereigns and the enlightened elites of the day. What the movement proposed had the support of a number of crowned heads and aroused the enthusiasm of many of intellectuals, diplomats and foreign administrators. Certain monarchs and ministers were very much open to the spirit of the time and they decided to use physiocracy within the framework of their reforms of commercial law, taxation, the organization of labour, agriculture, territorial administration or education. Indeed, the theory of legal despotism combined with the three natural rights of “liberty, property and security” offered a suitable model for the regeneration of the State and the recognition of fundamental rights. Yet in some European countries, physiocracy was greeted with scepticism or indifference by other princes, ministers and thinkers who were often close to those in power. Although these rulers were looking for reformist solutions, they resorted only sparingly to the precepts of the school, when they didn't reject them outright, the pretext being the pernicious effects of such precepts on traditional social order.

Keywords : Physiocracy, Europe, Enlightenment, Enlightened Absolutism, Legal and Political Model.

Sommaire

PREMIÈRE PARTIE

L'ENTHOUSIASME D'UNE EUROPE BIENVEILLANTE : L'ACCUEIL FAVORABLE DE LA PHYSIOCRATIE

Titre 1 – La foi en la science nouvelle : des États guidés par les principes de l'ordre naturel

Chapitre 1 – Des élites réformatrices partisans des idées physiocratiques

Chapitre 2 – Une volonté audacieuse d'appliquer le modèle physiocratique

Titre 2 – La recherche de solutions nouvelles : des États sensibles au modèle physiocratique

Chapitre 1 – Une attention singulière pour les théories physiocratiques

Chapitre 2 – Un recours modéré au modèle physiocratique dans l'établissement des réformes

DEUXIÈME PARTIE

LE SCEPTICISME D'UNE EUROPE MÉFIANTE : L'ACCUEIL LIMITÉ DE LA PHYSIOCRATIE

Titre 1 – L'hésitation face au modèle physiocratique : entre tentation et aversion

Chapitre 1 – Une attirance limitée pour la physiocratie

Chapitre 2 – Des réticences dans la mise en place de réformes physiocratiques

Titre 2 – L'éviction du modèle physiocratique : entre ignorance et rejet

Chapitre 1 – La critique de la physiocratie dans l'espace germanique et helvétique

Chapitre 2 – Une Europe à l'écart de la physiocratie